

ÉTUDES
PIÈCES DÉTACHÉES
& ACCESSOIRES
FABRICATION
AUTOMOBILE

E. P. A. F.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, CAPITAL 1.500.000 FR.

132 bis, Avenue du Général de Gaulle, 132 bis
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
(SEINE)

Téléphone : POMpadour 05-79
Chèques Postaux PARIS 4825-71
Reg. du Com. Seine 315-591 B
Reg. des Prod. Seine n° 29.420 C. A.

V/ Commande du
Expédition :
Conditions de Paiement :

FACTURE N° 9323

Le 17 Mars 1956

Doit Maître PARMENTIER - CHAUNY (Aisne)

Les commandes ne sont valables qu'après acceptation par nous.
Tous retards éventuels sur les délais convenus ne sauraient donner droit à dommages et intérêts, sauf conventions particulières préalables.
Aucune contestation ne sera admise après un délai de 10 jours suivant la réception des marchandises.
Toutes nos marchandises sont payables à la livraison, elles sont expédiées aux risques et périls du destinataire. Il ne sera jamais accordé de franco quelle que soit l'importance de la commande.
En cas de contestation, seul le Tribunal de Commerce de la Seine est compétent.

| QUANTITÉ | DÉSIGNATION DES PIÈCES | RÉFÉRENCE | PRIX UNITAIRE | TOTAL |
|----------|--|-----------|---------------|-------------|
| 1 | COACH "D.B.", modèle standard GRAND TOURISME moteur 850 cm ³ N° de châssis 842 type H.B.R./5 Puissance 5 CV | | I.200.000.- | |
| | Supplément pour phares antibrouillard "FANTASTIC" | | I3.000.- | I.213.000.- |
| | Taxe locale 2,83 % | | | 34.327.- |
| | TOTAL FRANCS | | | I.247.327.- |
| | RECU ACOMPTE : 50.000 frs | | | |